

Une page se tourne pour les pionniers

Jean-Claude Bouvard, Guy Grivot et Francis Péron étaient de l'aventure lancée par Paul Masson en 1993. Ils auront siégé durant toute l'existence de la Communauté de communes de Beauce et du Gâtinais.

Stéphane Boutet

stephane.boutet@centrefrance.com

Jeudi dernier s'est tournée une page d'Histoire des collectivités territoriales du Pithiverais. Jean-Claude Bouvard a présidé le dernier conseil de la Communauté de communes de Beauce et du Gâtinais (CCBG), la première intercommunalité créée dans le Loiret. Le 1^{er} janvier 2017, la CCBG fusionnera avec Le Cœur du Pithiverais et le Plateau beauceron, qui constitueront la Communauté de communes du Pithiverais.

Onze communes, seulement, au départ

L'émotion était palpable chez Jean-Claude Bouvard, Guy Grivot et Francis Péron, qui faisaient partie des pionniers de 1993. Ils ont siégé sans discontinuer pendant vingt-trois ans. Guigneville, Bondaroy et Bouzonville-aux-Bois, leur commune respective, faisaient partie des onze villages de l'arrondissement qui se sont lancés dans l'aventure (avec Bouilly-en-Gâtinais, Boynes, Escrennes,

Deux cadres mis à l'honneur

À l'issue du dernier conseil communautaire, Jean-Claude Bouvard a tenu à mettre à l'honneur deux pièces maîtresses de la CCBG : James Bruneau, directeur général des services, et Anthony Brosse, responsable des services techniques.

Les deux hommes, qui ne peuvent pas à la fois être élus et agents dans la même collectivité – James Bruneau est maire de Sermaises et Anthony Brosse deuxième adjoint au maire de Pithiviers –, ne font pas partie de l'organigramme de la future Communauté de communes du Pithiverais.



DEPUIS 1993. Jean-Claude Bouvard (à droite) a été vice-président de la CCBG de 1993 à 2001, puis président.

Estouy, Givraines, Marsainvilliers, Ramoulu et Yèvre-la-Ville). Sept autres communes sont venues les rejoindre quelques années plus tard.

« C'est un peu difficile pour moi », confie Jean-Claude Bouvard, premier vice-président lors de la création de la CCBG, puis président à partir de 2001. Le maire de Guigneville tient en premier lieu à rendre hommage à Paul Masson, premier président intercommunal. Celui qui était alors sénateur-maire d'Estouy « a réussi à l'époque à nous fédérer malgré sa réticen-

ce sur le bien-fondé de la loi préparée par Jean-Pierre Sueur, alors ministre, qui permettait aux communes de se réunir en communautés ».

« Les investissements sont coûteux, les ressources rares. Nous ne pouvons plus agir en ordre dispersé [...]. Coordonner nos efforts et les concentrer sur quelques grands programmes, telle est notre ambition », disait en 1993 Paul Masson. La coordination a été réussie. Jean-Claude Bouvard liste un nombre important de réalisations : un groupe scolaire intercommunal

continuer à travailler ensemble, en tant qu'élus.

Arrivé alors qu'il n'y avait que quatre agents

Anthony Brosse est arrivé en 2004 pour assurer la responsabilité du service assainissement non-collectif. Il n'y avait à l'époque que quatre agents à la CCBG. Il a, au fil du temps, pris la tête des services techniques. « Tu as choisi de donner un nouveau cap à ta carrière professionnelle. Je te souhaite bonne chance dans tes nouveaux défis », a conclu Jean-Claude Bouvard. ■

à Estouy, un restaurant scolaire à Chilleurs-aux-Bois, un gymnase intercommunal à Ascoux, deux accueils de loisirs, une ludothèque itinérante... et des zones artisanales et industrielles, dont, bien évidemment, la Zac Saint-Eutrope, à Escrennes. « Cette zone d'activités nous mobilise depuis 2001. Deux terrains sont déjà commercialisés et des promesses de vente sur 36 hectares sont signées ou en passe de l'être », rappelle Jean-Claude Bouvard, fier du travail accompli.

Le président de la CCBG ne

veut néanmoins pas tirer la couverture à lui : « Je remercie tout particulièrement les personnels successifs qui, tout au long de ces vingt-trois années, ont su entourer les élus de leur professionnalisme exemplaire. Les effectifs sont passés d'un à plus de vingt agents, au fur et à mesure des prises de compétence. Je remercie également tous les élus. L'intérêt général a toujours guidé nos propositions. » C'est une réalité. L'état d'esprit au sein de la CCBG pouvait être cité en exemple, le respect entre élus permettant de mettre de côté les – rares – désaccords. C'est un peu le sens du discours du premier vice-président, Marc Gaudet, qui a chaleureusement remercié Jean-Claude Bouvard pour l'action menée.

Épanouissement

Le 1^{er} janvier, la CCBG va se fondre dans une plus grande structure. Il faut espérer que cette volonté de travailler ensemble perdure : « Le but unique de notre future communauté de communes est l'épanouissement de tous. Nous ne pouvons être forts personnellement qu'en étant soudés », pense Jean-Claude Bouvard. Les trois pionniers de 1993 seront encore de l'aventure, au contraire de quelques conseillers qui doivent malheureusement abandonner leur poste, en raison d'un quota de places inférieur attribué à certaines communes. Ainsi va la vie d'élu... ■

Trésorerie : les élus ne veulent pas aller à Malesherbes

Les élus des trois intercommunalités appelées à se regrouper dans la future Communauté de communes du Pithiverais (CCP) ont unanimement refusé le rattachement de la collectivité à la Trésorerie de Malesherbes.

Ce transfert vers Malesherbes est voulu par la direction régionale des finances publiques, qui veut rééquilibrer le volume de travail entre les différentes Trésoreries. À l'heure actuelle, seul le Plateau beauceron est rattaché à Malesherbes. Le Cœur du Pithiverais et la CCBG dépendent de Pithiviers.

Les présidents des trois com-

munités de communes, Jean-Claude Bouvard, Michel Picard et James Bruneau, ont été reçus par les responsables du pôle gestion publique et la direction régionale des finances. Ils estiment que le rattachement à Malesherbes est « incohérent », le siège de la future CCP se trouvant à quelque 300 mètres de la Trésorerie de Pithiviers ! Ils mettent en avant les problématiques d'accessibilité pour les régisseurs et les usagers, ainsi que la question de la sécurité (transport de fonds).

Le préfet est invité par les élus à prendre position. ■